

# 1er mai 2011



## 28 avril 2011

### manifestons tous ensemble

Dans la suite des mobilisations sur le dossier retraite, des luttes unitaires se développent dans les entreprises, en particulier sur les salaires.

Après le passage en force du gouvernement sur les retraites, les différentes négociations avec le Medef (retraites complémentaires, assurance chômage, emploi des jeunes) ne font qu'entériner les reculs pour les salariés. **Pour la CGT**, il est inconcevable de signer des accords qui imposent aux salariés le contraire de ce qu'ils exigent dans les mobilisations.

La communication du Medef est édifiante sur ce sujet : « *L'accord sur les retraites complémentaires s'inscrit dans la droite ligne de la réforme des retraites du régime général et du pacte pour l'euro* ».

La crise économique et sa gestion, dont les salariés ne sont en rien responsables, accroissent les inégalités, la précarité, l'insécurité sociale, le sentiment de pauvreté et d'exclusion.

Face à cela, les salariés, avec leurs syndicats, réagissent, se mobilisent, gagnent une part plus importante des richesses créées par leur travail. Les thèses développées par le Front national, surfant sur le sentiment de pauvreté et d'exclusion sociale, alimentent la mise en concurrence des salariés plutôt que de pointer les responsabilités du patronat et du système financier. Les luttes sociales pour les salaires, l'emploi, les conditions de travail, le service public, la politique industrielle, la protection sociale sont autant de motifs d'espoir d'une amélioration des conditions de vie dans et hors du travail et d'une issue à la crise par le progrès social permanent.

**En Ille et Vilaine**, comme dans bon nombre de départements, les luttes se développent dans les entreprises : Carrefour, Equant à Cesson Sévigné ou encore la Fonderie Nowak de Pancé... pour les salaires. Les municipaux de la Ville de Rennes, les facteurs de

Cancale... sur les conditions de travail. La FNAC et la Librairie du Chapitre à Rennes..., pour l'emploi. Des succès sont engrangés à l'exemple de PSA la Janaie ou les salariés des équipes de nuit ont imposé à leur direction le paiement complet des heures effectuées remettant en cause par la même, l'accord sur les horaires variables.

Dans ce contexte, la CGT propose que les deux journées de mobilisation et de manifestation des 28 avril et 1<sup>er</sup> mai soient mises au service des convergences et du développement des luttes revendicatives répondant aux exigences des salariés.

**Le 28 avril**, agissons pour gagner la reconnaissance, la prévention et la réparation pour toutes et tous de la pénibilité au travail. **Participons aux initiatives définies par localité**

**A Rennes - 12 h Place de la Mairie**

**Le 1er mai**, prolongeons et faisons grossir les manifestations syndicales en portant ensemble les revendications salariales par la préférence SOLIDAIRE face à la préférence nationale.

Cette journée de solidarité internationale du monde du travail sera aussi l'occasion pour la CGT d'exprimer son soutien aux peuples des pays arabes d'Europe et à tous ceux et celles qui, dans le monde, luttent pour plus de liberté, de démocratie et de progrès social.

:

**Participons massivement aux rassemblements et manifestations le 1<sup>er</sup> mai**

<b>Rennes</b>	<b>11 h 00</b>	<b>place de la Mairie</b>
<b>St Malo</b>	<b>10 h 30</b>	<b>place de l'ancienne gare</b>
<b>Fougères</b>	<b>10 h 45</b>	<b>place Aristide Briand</b>